



GDON du Libournais
BP 15 - 14 rue Guadet - 33330 Saint-Emilion
Email : animateur@gdon-libournais.fr
Tel : 06 82 43 69 81

Bulletin Technique 13

Le 07 juillet 2022

Le GDON du Libournais est contributeur du BSV Aquitaine. Ce bulletin prend en compte le [BSV 14 du 05 juillet 2022](#).

Les estimations des niveaux de pression et de risques présentées dans ce bulletin sont établies sur la base de réseaux d'observation menés dans le cadre de protocoles standardisés. Ces données sont analysées par des techniciens spécialisés en épidémiologie-surveillance. Les résultats diffusés représentent une tendance générale de la situation au vignoble. Elle ne peut se substituer à une analyse des risques individuelle et nécessite d'être adaptée aux spécificités de chaque parcellaire.

Le suivi de notre réseau de pièges est réalisé en collaboration avec la FREDON Aquitaine, les groupes Vitivista, Phloème, Soufflet Vigne et les ADAR de secteur. Le suivi des maladies cryptogamiques et la modélisation des risques sont réalisés en collaboration avec l'IFV Blanquefort et Géosens. Les données météorologiques proviennent des réseaux Demeter 33 et Sencrop, elles sont gracieusement mises à disposition par des châteaux du secteur et le prestataire Aquitaine Viti Service.

L'ESSENTIEL EN QUELQUES MOTS

Phénologie	Stade moyen 5/6 mm à fermeture de la grappe
Mildiou	Risque faible, stratégie de renouvellement à adapter au cas par cas
Black rot	Fin de protection sur les parcelles indemnes
Oïdium	Fin de protection sur les parcelles indemnes
Vers de grappes	Bilan des pressions de G2 (perforations)
Flavescence Dorée	Bilan des suivis larvaires

SYNTHESE METEOROLOGIQUE

SYNTHESE METEO DE LA PERIODE du 30 juin au 06 juillet 2022

	Températures			Pluviométrie (cumul)
	Minimales	Maximales	Moyennes	
Valeurs extrêmes sur le territoire (min / max)	6,6 / 11,6°C	28,5 / 31,2°C	18,9 / 20,7°C	6,1 / 18,8 mm
Moyennes de la semaine	12,7°C	26,5°C	20°C	9,1 mm

Tableau 1 : Données météorologiques : du 30 juin au 06 juillet 2022, source Sencrop, 41 points d'analyse



Phénologie au vignoble

Les observations datent du 04 et 05 juillet 2022.

Le stade moyen est encore grains de 5 à 6 mm cette semaine. 6 de nos 16 parcelles ont atteint le stade de fermeture de la grappe et celle-ci est en cours au vignoble. Les conditions climatiques de cette fin de semaine devraient accélérer l'évolution des baies.



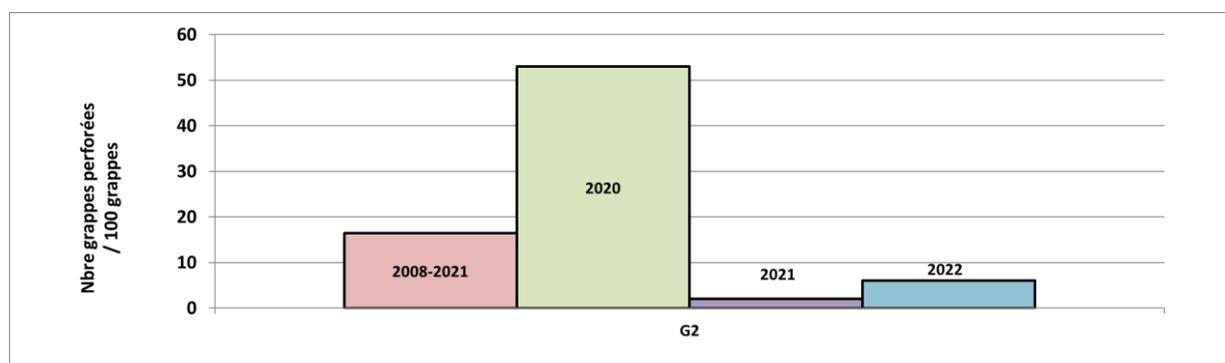
Observation des ravageurs

Suivi du 2^{ème} vol :

Eudémis : Le 2^{ème} vol est désormais terminé. Il a eu lieu entre le 08 et le 23 juin 2022, avec un pic d'activité situé entre le 15 et le 20 juin. Les captures sont toutefois restées très faibles, ne permettant pas d'évaluer des secteurs de pressions différenciées à partir du réseau de pièges.

Suivi des perforations

Un bilan de perforations a été réalisé sur 58 parcelles, à raison de 50 grappes observées aléatoirement par site. La pression moyenne est de 6%, légèrement supérieure au millésime 2021 mais restant parmi les plus faibles niveaux historiques.



Graphique 1 : Bilan historique des pressions de perforations en 2^e génération, réseau GDON du Libournais.

De fortes hétérogénéités entre parcelles sont constatées, 26 sites ne présentent aucune pression alors que 8 parcelles dépassent le seuil de 10% de grappes perforées, considéré comme le seuil de décision pour une intervention en 3^e génération. Elles sont situées sur les communes de Castillon la Bataille, Lussac, Montagne (x 3), Puisseguin (x 2) et Saint Christophe des Bardes. Ce constat est confirmé par nos différents partenaires (Phloème, Sovivins).

Tableau 2 : Bilan des pressions de perforations (G2, 2022)

	0 grappe perforée	<= 10 grappes perforées	10 à 25 grappes perforées	> 25 grappes perforées
Nb de parcelles	26 (45%)	24 (41%)	5 (9%)	3 (5%)
Moyenne de perforations (en %)	0	5	17	45

Gestion de la pression vers de grappe

Les vers de grappe sont désormais au stade larvaire et se situent à l'intérieur des baies. **Il est désormais trop tard pour positionner un traitement sur la 2^{ème} génération d'eudémis.**

La gestion de la protection repose sur le bilan des pressions de perforation, qui doit être effectué à l'échelle parcellaire (ou de l'îlot de parcelles). En cas de présence régulière de perforations (> 10% des grappes touchées), une future intervention peut être envisagée. Celle-ci devra cibler les pontes de la 3^e génération. Compte tenu de la précocité de l'insecte cette année, elles sont attendues fin juillet / début août.



Flavescence Dorée

Larves de cicadelles de la flavescence dorée (CFD)

Nous arrivons actuellement en fin de période d'observation des larves dans les parcelles, même si des faibles populations sont encore relevées. Il est possible de tirer les conclusions suivantes de l'année.

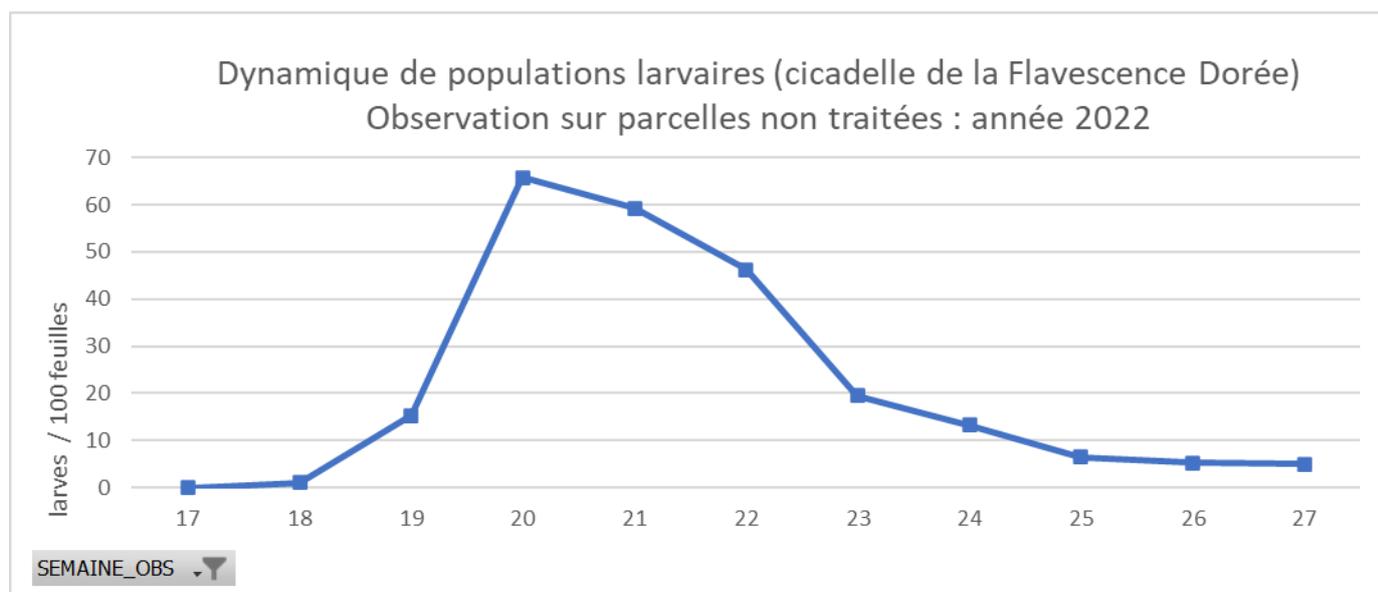


Figure 1 : Dynamique d'éclosion des cicadelles de la FD, 2022

Les populations larvaires de cicadelles de la flavescence dorée ont atteint un pic entre le 16 mai et le 1^{er} juin 2022. Après cette date, les éclosions ont diminué et les larves ont été diluées dans une proportion plus importante de feuillage, expliquant la baisse progressive de la courbe entre les semaines 20 et 24. A compter de la semaine 24, certaines larves sont passées au stade adulte.

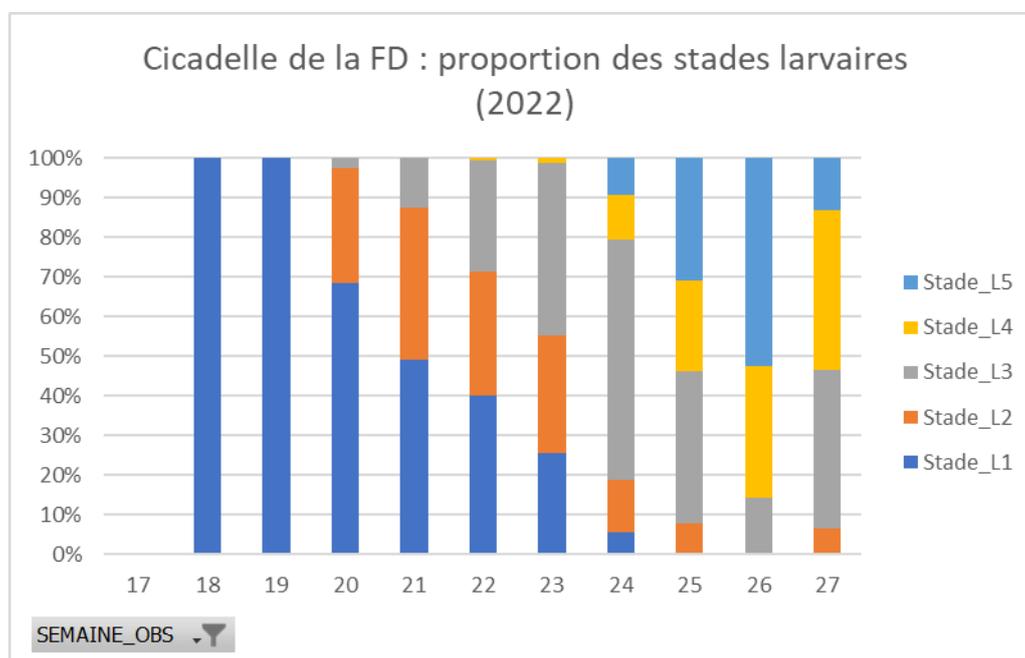


Figure 2 : Proportion des stades larvaires en parcelle (Cicadelle FD, 2022)

La fin des éclosions (derniers stades L1) a été observée en semaine 24, soit le 13 juin 2022, à la même date que l’observation des premiers stades L5.

La période idéale de traitement se situait donc :

- au plus proche de la fin des éclosions
- avant l’observation de nombreux stades L5,

soit sur les semaines 23/24, correspondant à la période du 6 au 17 juin 2022, en bonne conformité avec les dates de traitement imposées aux vignerons cette année.

En conclusion, les dates de traitement obligatoire correspondaient bien à la période idéale d’intervention pour lutter contre le vecteur (en semaine 23 pour les insecticides de synthèse et en semaine 23 puis 25 pour les utilisateurs de Pyrèvert).

Adultes de cicadelles de la flavescence dorée (CFD)

Un premier adulte de l’insecte a été observé le 17 juin sur la commune de St Emilion (source FREDON) puis a été piégé le 21 juin à St Sulpice de Faleyrens (GDON). Des captures plus régulières sont observées dans les pièges depuis le 5 juillet.

Relevés des pièges jaunes en zone de traitement

Pour les vignerons utilisateurs d'insecticides de synthèse, un renouvellement de traitement pourra être demandé au cas par cas par zone durant l'été. Ces renouvellements dépendront des résultats de capture dans le réseau de pièges jaunes du GDON. Les techniciens sont actuellement en train d'installer ces pièges dans les différents secteurs. Ils seront ensuite relevés du 11 juillet au 03 août pour décision définitive de renouvellement le 03 août au soir.



Maladies Cryptogamiques

DATE D'OBSERVATION DES TEMOINS NON TRAITES (TNT) : 04 et 05 juillet

RESUME DES RISQUES CRYPTOGRAMIQUES

Mildiou : en l'absence de symptôme, le renouvellement de la protection peut être reporté à l'approche du prochain épisode pluvieux.

Black rot / Oïdium : fin de protection pour les parcelles indemnes de symptôme atteignant la fermeture de la grappe.

DETAIL DES RISQUES CRYPTOGRAMIQUES PAR THEMATIQUE

MILDIU

Contaminations détectées par les modèles	Les dernières contaminations primaires détectées remontent à la période du 25-30 juin. Des contaminations secondaires (uniquement si présence de mildiou dans les parcelles) ont pu avoir lieu les 2 et 4 juillet.
Contaminations à venir	Aucune contamination (primaire ou secondaire) n'est détectée par les modèles dans la période à suivre.
Symptômes détectés	<p>Tous les symptômes issus de contaminations primaires sont visibles en parcelle. Les conséquences d'éventuels repiquages sur les journées du 2 et 4 juillet sont en incubation.</p> <p>En parcelle traitée : L'état sanitaire est très bon à excellent sur la quasi intégralité du parcellaire traité. Il n'est pas constaté de mildiou régulier sur grappes et sur feuilles. La situation sanitaire est également en amélioration, avec une baisse de la sporulation du feuillage, sur l'îlot parcellaire du Nord de Lussac, seul secteur géographique à avoir subi une attaque virulente de mildiou à compter de la fin mai.</p> <p>En Témoin non traité : La fréquence moyenne d'attaque foliaire augmente légèrement (de 5 à 6,8 %) mais reste faible compte tenu de la date d'observation. L'expression des symptômes de rot brun est en nette évolution (fréquence d'attaque évoluant de 13 à 19 %) et traduit la virulence des contaminations de la période 25-30 juin.</p>

Symptômes en cours d'apparition	Dans les vignobles indemnes de mildiou, aucun symptôme ne devrait apparaître dans les jours à suivre. Sur les rares parcelles présentant des symptômes réguliers, l'apparition de nouvelles taches est possible jusqu'au 10 juillet.
Conclusion	<p>Une période caniculaire est sur le point de débiter sous de très bonnes conditions sanitaires et un stade de fermeture de la grappe généralisé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans les vignobles indemnes, le renouvellement d'une protection phytosanitaire peut désormais être reporté à l'approche du prochaine épisode pluvieux (non prévu à cette date) - Dans les rares parcelles présentant des symptômes réguliers, le renouvellement de la protection doit se baser sur l'état de sporulation du feuillage en fin de rémanence de la protection phytosanitaire. <p>Dans toutes les situations, les travaux mécanisés de rognage, écimage et effeuillage vont désormais constituer des techniques complémentaires de premier ordre pour conserver un bon état sanitaire des jeunes feuilles.</p>

BLACK ROT

Contaminations détectées par les modèles	Des contaminations ont été détectées dans la période du 20 juin au 04 juillet, mais leurs conséquences ne sont pas encore visibles au vignoble.
Contaminations à venir	Pas de nouvelle contamination détectée par les modèles dans les jours à venir.
Symptômes détectés	<p>Dans les Témoins non traités : les fréquences d'attaques évoluent peu cette semaine, que ce soit sur le feuillage (passant de 8 à 9%) ou sur grappes (de 19 à 20 %) car les conséquences des pluies du 25-30 juin ne sont pas encore exprimées dans les témoins.</p> <p>Dans le vignoble traité : la bonne gestion du risque sur les pluies de juin a permis de contenir de façon très efficace les épidémies. Il n'a pas été observé de parcelles avec des dégâts réguliers sur grappes.</p>
Symptômes en cours d'apparition	Des symptômes pourraient apparaître sur grappes tout au long du mois de juillet sur les seules parcelles présentant des attaques régulières de black rot au moment des pluies du 25-30 juin et n'ayant pas fait l'objet d'une protection efficace.

Conclusion	<p>La période climatique à suivre est très défavorable au black rot et la sensibilité de la vigne à la maladie est en nette diminution à compter de la fermeture de la grappe.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La protection contre le black rot peut être définitivement stoppée dans la majeure partie des situations de production. - Dans le cas spécifique des parcelles présentant des symptômes réguliers sur feuilles et sur grappes, le renouvellement d'une protection à l'approche du prochain épisode pluvieux est à envisager en fonction de l'évolution des symptômes. L'apparition de nouveaux symptômes tout au long du mois de juillet est possible et un maintien de la surveillance de l'état sanitaire reste donc nécessaire sur le mois.
-------------------	--

OÏDIUM

Stade de réceptivité	La fermeture de la grappe marque la fin de la période de réceptivité à l'oïdium. Le risque de progression de la maladie sur grappes devient ensuite nul à condition qu'aucun symptôme ne soit observé sur grappe avant la fermeture.
Symptômes détectés	<p>En Témoin non traité : on constate une évolution des attaques sur grappes sur les seules placettes ayant déjà extériorisé des symptômes les semaines précédentes.</p> <p>En parcelle traitée : l'état général du vignoble est très sain mais on constate quelques rares parcelles (3% selon nos observations) présentant des fréquences régulières d'oïdium sur grappes associées à de très faibles intensités (nombreuses grappes touchées sur une unique baie).</p>
Conclusion	<p>Il est nécessaire de réaliser un état des lieux précis de la présence d'oïdium sur l'ensemble du parcellaire au moment de la fermeture de la grappe.</p> <ul style="list-style-type: none"> - En l'absence d'oïdium sur grappes (majorité des situations observées), la protection peut être définitivement stoppée - En cas de présence régulière d'oïdium, (même à faible fréquence), il est conseillé de maintenir une protection jusqu'au début de la véraison sur les parcelles concernées

Prochain bulletin : le 15 juillet 2022

L'équipe du GDON du Libournais,